



## Diffamation?denigrement?URGENT, merci

-----  
Par karlB

Bonjour à tous.Je vais tenté d'expliquer clairement mon cas (du moins celui de ma femme).

Il y a 5 ans, ma femme était employée dans une boutique en centre commercial. Une mauvaise periode dans sa vie privée (nous n'étions pas encore ensemble, chacun en couple...) et un "petage de plomb" lui à fait commettre au sein de son entreprise et ce pendant 2 mois des vols d'argent liquide dans la caisse. Menottée devant les clients,perquisition au domicile, plaintes, tribunal, condamnation , prison avec sursis, dommages et intérêts etc...Tout cela est désormais fini, ma femme en est toujours traumatisée et s'en veut énormément de sa bêtise. Mais aujourd'hui, elle a relevé la tête et retravaille, dans le même centre commercial mais responsable dans une autre enseigne. Le problème est que maintenant, l'ex responsable ayant subi les prejudices des vols, raconte, aux autres responsables et employé(e)s des autres enseignes,ce qu'a fait ma femme. Elle qui avait tirée un trait sur tout cela, ayant payée la decision de justice, ces divulgations d'informations lui porte un nouveau coup au moral et à peur de perdre sa place de responsable si cela viens aux oreilles de sa chef regional. Doit-elle payée toute sa vie son erreur? Quels sont les recours pour mettre fin à ces divulgations? Pour conclure, les craintes de ma femme ne portent pas sur un éventuel licenciement mais uniquement sur le fait, qu'une personne ayant eu vent des faits par l'ex responsable, se complaise à faire connaitre à tout le monde, dont le personnel sous la responsabilité de ma femme et clientèle comprise (si cela n'est pas de la diffamation public!!cette personne est responsable dans un salon de coiffure, lieu de commerage par excellence!), afin d'apporter une mauvaise image de la responsable de la boutique x (ma femme) et j'imagine lui nuire. Pour exemple, ce matin encore, une des vendeuses de ma femme lui a posé des questions et celle-ci c'est retrouvée en pleur, rattrapé par sa bêtise. Après avoir payer financièrement (ce qui est normal et incontestable) elle le paye maintenant moralement alors qu'elle a à coeur de prouver que tout ceci a été une erreur de sa part. Elle n'a jamais été condamner à ne plus retravailler,comprenez... Donc que puis-je faire pour protéger ma femme, appuyer par des textes légaux?